

DEPARTEMENT SEINE MARITIME
CANTON Canteleu
COMMUNE CANTELEU

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE N°AR-0088/26

Direction des Affaires Juridiques -

OBJET : Délégation de signature dans les fonctions d'Etat-civil accordée à Madame Marion MIRVILLE

M. Tom DELAHAYE
Maire de la commune de CANTELEU,

VU :

- les articles L.2122-30, L.2122-32, R.2122-8 et R.2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, autorisant le Maire à déléguer à un ou plusieurs fonctionnaires titulaires de la commune tout ou partie des fonctions qu'il exerce en tant qu'officier de l'état civil,
- le Code Civil notamment son article 60,

CONSIDERANT QUE :

- Pour assurer le bon fonctionnement du Service état civil ainsi que des Services de proximité, il y a lieu de déléguer certaines missions et signatures à Madame Marion MIRVILLE,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Par le présent arrêté, une délégation permanente est donnée à Madame Marion MIRVILLE, Adjoint Administratif principal 2ème classe titulaire, pour exercer au nom du Maire, sous ma responsabilité et ma surveillance, les fonctions suivantes :

- Réception des déclarations de décès, de reconnaissance d'enfants,
- Rédaction des actes relatifs aux déclarations mentionnées ci-dessus,
- Transcriptions et mentions en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, ainsi que l'établissement de tous les actes relatifs aux déclarations nommées à l'article 1 du présent arrêté,
- Délivrance de tous extraits, copies ou bulletins d'état civil quel que soit la nature des actes,
- Certifications matérielles et conformes des photocopies de documents destinés à des autorités étrangères,
- Légalisations de signature dans les conditions prévues à l'article L.2122-30 du CGCT,
- Réception des certifiés conformes à l'original, des attestations de domicile, des certificats de domicile,
- Délivrance des certificats de vie.

Article 2 : Les actes établis dans les conditions de l'article 1 comportent la seule signature du fonctionnaire municipal.

Article 3 : Par ailleurs, Madame Marion MIRVILLE bénéficie d'une subdélégation de signature, sous mon contrôle et ma responsabilité, pour :

- les titres provisoires d'achat ou de renouvellement de concessions funéraires.

Article 4 : Madame Marion MIRVILLE m'informerait régulièrement de la nature des documents administratifs pour lesquels elle serait amenée à s'appuyer sur cette délégation.

Article 5 : La signature de Madame Marion MIRVILLE des pièces et actes précisés aux articles 1 et 3 du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du Maire ».

Article 6 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée.

Article 7 : Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Procureur de la République près du Tribunal Judiciaire de Rouen,
- Chambre Départementale des Notaires
- Madame Marion MIRVILLE

Article 8 : Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Selon les dispositions prévues aux articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou sa notification :

- d'un recours gracieux motivé auprès du Maire,
- d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN.

L'application Télérecours est accessible par le site www.telerecours.fr.

FAIT A CANTELEU, le

25 AOUT 2026



Le Maire

Tom DELAHAYE

Accusé réception préfecture

Transmission via application OXYAD

Accusé de réception	
Objet de l'acte:	Délégation de signature dans les fonctions d Etat-civil accordée à Madame Marion MIRVILLE
Date d'envoi en Préfecture:	
Date de l'accusé de réception Préfecture:	25/08/2026
Numéro de l'acte:	Imc1H13863H1-13863 ** AR-0088/26
Identifiant unique de l'acte:	076-217601574-20260825-Imc1H13863H1-AR
Date de décision:	25/08/2026
Acte transmis par:	Gestion des Actes
Nature de l'acte:	Arrêté
Matière de l'acte:	5-Institutions et vie politique, 5-Delegation de signature
Dernière date de modification de la classification en sous-matière de la préfecture:	29/08/2019
Annexe(s) Transmise(s)	Annexes : Nombre d'annexes 0: